



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13 JUIN 2017

Dossier complet le :

16 JUIN 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0085

1. Intitulé du projet

ZAC « LES PORTES DE L'ACKERLAND » A ITTENHEIM

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Kochersberg et de
l'Ackerland

RCS / SIRET

2 0 0 | 0 3 4 | 6 3 5 | 0 0 0 | 1 7

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique n°39	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2 et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 ha, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de ZAC à vocation d'habitat pouvant accueillir des services de proximité en rez-de-chaussée couvrant un terrain d'assiette de 5,8 ha environ pour 12 589 m2 de surface constructible

Le projet de la ZAC les Portes de l'Ackerland comptera prévisionnellement 238 logements (41 lgts / ha) .

20 % de logements sociaux aidés

L'aménagement intégrera environ 27% de surface en espaces publics.

4.2 Objectifs du projet

- Accueillir de nouveaux habitants dans le cadre d'un quartier créé en continuité de l'urbanisation existante avec une réelle accroche urbanistique et fonctionnelle
- Accueillir des familles avec de jeunes enfants en lien avec les équipements publics et notamment scolaires existants
- Reloger les aînés par la réalisation de logements adaptés
- Recours à une ZAC de manière à pouvoir phaser l'accueil de population supplémentaire

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4 phases :

- o Diagnostic archéologique et fouilles archéologiques si nécessaires
- o Réalisation réseaux et voirie provisoires
- o Construction
- o Réalisation voirie définitive et espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Gestion des espaces verts – gestion différenciée
- Gestion des noues publique et privée
- Gestion des déchets ménagers

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

- Dossier de création de ZAC modificatif puis de réalisation
- Dossier de Déclaration d'Utilité Publique
- Dossier Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau
- Dossier EIR Grand Hamster

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet de ZAC à vocation d'habitat pouvant accueillir des services de proximité en rez-de-chaussée couvrant un terrain d'assiette de 5,8 ha environ pour 12 589 m ² de surface constructible Le projet de la ZAC les Portes de l'Ackerland comptera prévisionnellement 238 logements (41 lgts / ha) . 20 % de logements sociaux aidés L'aménagement intégrera environ 27% de surface en espaces publics.	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune d'Ittenheim (67)
Sur la frange Est du ban communal
En continuité de l'agglomération

Ittenheim est une commune implantée le long de la RD1004 (exRN4) et située à 11 km à l'ouest de Strasbourg (cf. carte en annexe)

Coordonnées géographiques¹Long. 07°59'89"27 Lat. 48°60'60"90

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 420030445 "Milieux agricoles à Grand Hamster et à Crapaud vert, au nord de la Bruche" L'absence du Grand Hamster a été vérifiée par comptage normé et confirmée à nouveau en 2016 sur le secteur du projet Aucun site favorable à la reproduction du Crapaud vert n'est présent sur le site du projet. Les populations connues sont éloignées de la zone du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier du département du Bas-Rhin La commune est en effet traversée par la R.D.1004, voie routière à grande circulation. Le projet n'est pas directement implanté le long de la R.D.1004
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : les sites N2000 sont situés à plus de 12 km à l'Ouest et à l'Est
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : des mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation et diagnostic archéologique
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : des mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation et diagnostic archéologique
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enjeux faune-flore sont faibles sur ce secteur très agricole La présence du Grand Hamster n'est pas constatée depuis plusieurs années (dont 2016) suite à des prospection selon le protocole ONCFS - projection + pas de présence dans les 600m depuis 2012 (cf. note) Les enjeux se focalisent le long d'une haie où des espèces communes d'oiseaux protégés sont présentes, des chiroptères au sein des vieux arbres ou le Hérisson d'Europe (cf. note) Faibles surfaces d'habitats détruits : 0,08 ha de vergers et 0,14 ha de culture vivrière
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il engendrera la consommation de 5,7 ha d'espaces agricole, en très grande majorité des terres cultivées (culture intensive) contre 8,3 ha pour le projet initial.</p> <p>Faibles surfaces d'habitats détruits : 0,08 ha de vergers et 0,14 ha de culture vivrière (cf. carte en annexe)</p> <p>Aucun habitat naturel abritant des espèces rares n'est concerné.</p> <p>La densité en logement a été augmentée : 300 lgts pour 8,3 ha contre 240 lgts pour 5,7 ha en définitive (36 lgts/ha à 42 lgts/ha)</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Trafic généré par les futurs habitants du site et prise en compte de la possibilité de déplacement doux pour rejoindre l'écoles, les équipements sportifs, et le coeur du village. Aménagement de place de stationnement privé (1,5 place / lgt) et public (60 places). Le projet prends en compte le TSPO de l'ouest strasbourgeois : prise en compte de l'arrêt TSPO situé à proximité. Le projet TSPO a eu un impact très positif sur les conditions de déplacement sur l'axe de la RD 1004 entre Wasselonne et Ittenheim</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Source de bruit modéré lors de la phase travaux</p> <p>Nuisances sonores faibles liées à la circulation routière intrinsèque</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage classique des nouvelles habitations et des espaces publics</p> <p>Dans les espaces publics, le matériel mis en oeuvre permettra de limiter les émissions lumineuses</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions modérées liées au trafic de VL des habitants</p> <p>Emissions pouvant être liées aux travaux avec mise en place de dispositifs permettant de les limiter (nettoyage, arrosage,...)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Noues et bassin d'infiltration avant rejet dans les réseaux et pas dans le milieu naturel – débit de fuite 5l/s/ha</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux usées (assainissement) dans les réseaux</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase de réalisation : déchets pendant les travaux</p> <p>Déchets liés aux travaux de viabilisation et de construction des habitations</p> <p>Phase d'exploitation : déchets domestiques</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étudié évite les sites connus de vestiges archéologiques (cf. note). Du point de vue du paysage, il entraînera la disparition d'éléments boisés péri-villageois : vergers, petites cultures (rhubarbe), une haie. Une réflexion sur la disposition des bâtiments et sur l'organisation des espaces de rencontre au sein de la zone d'aménagement concerté a été menée afin de favoriser l'intégration paysagère du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouvelle zone d'urbanisation à vocation d'habitat (donc disparition de terres agricoles)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de ZAE concerne 6 ha de terrain agricoles à l'ouest du ban communal d'Ittenheim.

Les terrains concernés par le projet sont localisés à l'Ouest du village dans la continuité de la zone urbanisée et sont inclus dans une vaste zone agricole. Il s'agit d'une zone d'agriculture intensive exploitée quasi exclusivement par des cultures : principalement du maïs et dans une moindre mesure des cultures à paille (blé et orge).

L'impact sur l'environnement de ce projet est négligeable voire à effets positifs sur la biodiversité ordinaire.

Cette zone d'activités fera l'objet d'aménagements paysagers périphériques à même de garantir une biodiversité plus importante qu'à l'heure actuelle et une transition paysagère entre ZA et espace agricole ouvert.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Assainissement : gestion le plus à l'amont possible des eaux pluviales et des eaux de ruissellement, en appliquant des techniques alternatives (massifs d'infiltration privatifs, chaussées à structures réservoir, noue).
- Faune : adaptation du plan du projet (0,16 ha de haie, 0,04 ha de vergers, et des arbres isolés sont préservés et intégrés au projet, des vergers ont été exclus de l'aménagement). Dates des travaux de débroussaillage en septembre, donc en dehors de la période de nidification des oiseaux et avant l'hivernage des autres mammifères (chiroptères, hérisson).
Vérification de l'absence de terrier de Grand Hamster (dernière étude en 2016)
- Champs électromagnétiques : en appliquant le principe de précaution, les premiers bâtiments les plus proches initialement de la ligne ont été supprimés ce qui a conduit à la réduction de l'emprise du projet de 8,3 ha à 5,8 ha au nord de la zone .
- Concernant l'accès des véhicules aux habitations le projet devrait inciter les nouveaux arrivants à limiter le recours à la voiture notamment par le développement du transport en commun et d'un arrêt TSPO à proximité. Le projet TSPO a eu un impact très positif sur les conditions de déplacement sur l'axe de la RD 1004 entre Wasselonne et Ittenheim. Le réseau routier est aujourd'hui dimensionné pour absorber sans aucun problème le surplus de trafic sur l'axe Furdenheim/Strasbourg depuis Ittenheim.
- Les mesures réglementaires d'isolation acoustique devraient ramener l'impact des nuisances sonores à un niveau faible.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A partir des enjeux identifiés en amont dans le cadre des études de faisabilité, le maître d'ouvrage a tenu à prendre en compte l'ensemble des contraintes identifiées : trafic, faune, champs électromagnétiques, gestion des eaux.

C'est la prise en compte de l'ensemble de ces contraintes (avis AE de 2011, évolution réglementaire, circulaire sur les champs électromagnétiques) qui a abouti au nouveau dessin d'aménagement de la future ZAC (passé de 8,3 ha à 5,8 ha)

Les impacts de ce nouveau projet seront donc négligeable (cf. note).

De plus, il est à noter que le projet fera l'objet d'un dossier loi sur l'eau (dossier de déclaration) qui reprendra les thématiques de protection de la ressource en eau, de la biodiversité et de la trame verte et bleue.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude d'impact datant de 2011 Avis de l'Ae NOTE COMPLEMENTAIRE AU DOCUMENT CERFA (annexe n°6) Diagnostic environnemental (septembre 2012)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

TRUCHTERSHEIM

le,

13 JUIN 2017

Signature



Le Président
Justin VOGEL

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

